

## **PROMEOM : NAISSANCE D'UN ACTEUR CLEF DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL. L'AGEMETRA ET L'AST GRAND LYON FUSIONNENT POUR DEVENIR LE 1ER OPÉRATEUR DE LA SANTÉ AU TRAVAIL EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, ET DANS LE TOP 5 NATIONAL.**

La fusion d'Agemetra et d'AST Grand Lyon a été validée par les Assemblées Générales le 29 novembre et sera effective au 1er janvier 2025. Cette opération est une évolution logique et cohérente entre les deux associations, qui travaillent au service des lyonnais depuis plus de 75 ans.

Attendue par les entreprises adhérentes qui désirent plus d'efficacité et de lisibilité, cette fusion répond également aux orientations des politiques publiques, qui souhaitent disposer de structures de santé répondant à la taille critique des territoires concernés, en l'occurrence la Métropole de Lyon.



### UN SECTEUR EN TENSION QUI NÉCESSITE DES SOLUTIONS DE PROXIMITÉ

Avec plus de 3 millions d'actifs en France (dont + 755 000 sur le territoire de la Métropole de Lyon\*), et compte-tenu des formes de travail qui évoluent constamment, l'entreprise est de plus en plus sollicitée et responsabilisée pour assurer le bien-être physique, mental et social de ses collaborateurs. À ses côtés, les Services de Prévention et Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) sont des partenaires quotidiens essentiels pour garantir des environnements de travail sains et sécurisés, et accompagner les acteurs économiques dans la prévention des risques.

Or, ce secteur est confronté à un défi majeur : une pénurie de médecins spécialisés en santé au travail, qui peut compromettre la capacité des structures à assurer un suivi optimal. Par ailleurs, l'environnement professionnel doit faire face à des enjeux croissants liés aux risques psychosociaux, à la pénibilité et aux maladies professionnelles. **Au regard de ces éléments, la collaboration et la mutualisation des ressources deviennent des solutions clés pour répondre efficacement aux besoins des entreprises et des travailleurs.**

C'est dans ce contexte qu'Agemetra et AST Grand Lyon, les deux associations historiques du territoire lyonnais en prévention et en santé au travail, ont décidé d'unir leurs forces. **Cette fusion vise à renforcer leurs capacités d'intervention, à optimiser leurs expertises et à contribuer à une meilleure réponse aux enjeux et aux contraintes actuelles du secteur de la santé au travail.**

En unissant leurs forces, Agemetra et AST Grand Lyon se préparent à relever les défis futurs en matière de santé au travail, tout en plaçant la prévention et la qualité de service au cœur de leur stratégie.

Cette fusion s'inscrit naturellement, dans une continuité des relations entre les deux structures. En effet, Agemetra et AST Grand Lyon ont déjà acté des rapprochements en 2002 sous la forme d'un GIE, puis en septembre 2023 sous la forme d'une Union d'associations.

Concernant les équipes de deux SPSTI, les gouvernances d'Agemetra et d'AST Grand Lyon ont pris l'engagement ferme de préserver l'intégralité des emplois et d'étudier les meilleures formes possibles quant à la conservation, voire à l'aménagement équitable des statuts sociaux.



*« Réunis, notre mission sur le territoire lyonnais reste la même, avec une capacité d'agir renforcée. Notre fusion était souhaitée et attendue par nos entreprises adhérentes qui veulent de l'efficacité et de la simplicité pour s'adapter à la forte évolution de la santé au travail. Nous allons pouvoir partager nos savoir-faire, notre expérience et adopter les meilleures pratiques des uns et des autres. PROMEOM y gagnera, au bénéfice des entreprises et de leurs salariés. »*

Luc MARTINOD, Président PROMEOM

## UNE MISSION COMMUNE ET UN GUICHET UNIQUE POUR PLUS D'EFFICACITÉ

- Pour les employeurs adhérents : un accompagnement personnalisé renforcé

A compter du 1er janvier 2025, les quelques 40 000 entreprises adhérentes – aux deux associations actuelles – auront accès à **un guichet unique et un seul interlocuteur**, qui sera à même :

- d'assurer le suivi de leurs adhésions, d'apporter les réponses à leurs besoins de prévention et de faciliter l'accompagnement de leurs salariés ;
- d'optimiser la gestion des dossiers médicaux, de mutualiser les expertises, et de mieux appréhender les risques sectoriels.

Ces entreprises bénéficieront également d'un accompagnement renforcé dans la gestion de la santé au travail de leurs salariés grâce à **un panel de prestations élargi** (offre complémentaire, actions de préventions collectives plus nombreuses et mieux ciblées, priorisation des visites...) et **un portail employeur plus efficace** en termes d'ergonomie et de fonctionnalités. **Un seul médecin sera dorénavant référent** pour une plus grande cohérence de suivi pour les adhérents multi-établissements et multisites.

Enfin, un travail renforcé va être mené ces prochains mois auprès des branches professionnelles dans l'objectif de mieux cerner les besoins spécifiques des secteurs, et renforcer les actions de prévention des risques professionnels.

- Pour les salariés pris en charge : un suivi optimisé tout au long de la carrière

La prévention et la santé au travail, c'est d'abord de l'écoute, du dialogue, de la compréhension mutuelle, un diagnostic, puis des propositions de solutions. Concrètement, PROMEOM devient un guichet unique d'information, de services et de prévention, accessible grâce à ses **40 centres médicaux ouverts sur tout le territoire**. Chaque salarié pourra dorénavant se rendre dans un centre situé à **moins d'une demi-heure** de chez lui. Il sera reçu par **une équipe pluridisciplinaire, engagée et disponible**, composée de médecins spécialistes, d'infirmiers, de préventeurs, d'ergonomes, etc.

En terme de simplification, les 550 000 salariés suivis par Agemetra et AST Grand Lyon bénéficieront dès le premier semestre 2025 d'**un dossier, d'un contact et d'une plateforme de ressources uniques** permettant d'accéder en ligne à son dossier personnel, mais aussi aux informations essentielles liées à leur métier et à leur secteur d'activité, notamment les expositions éventuelles à des risques spécifiques.

Connaissant parfaitement le territoire lyonnais, les équipes de PROMEOM sont en prise directe avec les risques professionnels et pathologies chroniques inhérents à chaque secteur d'activité et typologie d'entreprises. Grâce à cette synergie et aux outils plus adaptés qui seront utilisés, la qualité de suivi des salariés sera optimisée, et ce, tout au long de leur carrière professionnelle. Un dossier médical permettra de suivre sans rupture les événements principaux (expositions, handicap, invalidité ...) ; les visites de mi-carrière et de fin d'exposition seront consolidées du fait de dossiers complets. Les situations complexes des salariés seront par conséquent mieux gérées.

L'offre de téléconsultation sera également renforcée pour une gestion plus régulière.



## UNE AMBITION NATIONALE POUR CONSTRUIRE LA SANTÉ DE DEMAIN

Le bien-être et la santé au travail s'imposent comme un enjeu central de notre époque et de notre société. Agissant comme un tiers de confiance, **PROMEOM souhaite désormais renforcer sa visibilité et la valorisation de son action tout autant que sa contribution à la performance et au « vivre ensemble » en entreprise.** C'est en effet essentiel, notamment eu égard aux branches professionnelles du territoire du Grand Lyon, ainsi que vis-à-vis de l'ensemble des intervenants du secteur ainsi que des acteurs institutionnels (DREETS, CARSAT, ARS...).

PROMEOM va également mettre en place un plan stratégique d'actions pour mieux collaborer avec les sociétés savantes, les chercheurs, les étudiants en médecine, etc.. Pour cela, l'association crée dès le 1er janvier une direction scientifique ainsi qu'un centre de documentation à vocation nationale. PROMEOM participera aussi à la formation des médecins spécialistes en médecine de travail. Enfin, PROMEOM, collaborera activement au Congrès National de Médecine et Santé au Travail, qui se tiendra du 2 au 5 juin 2026 au Palais des Congrès de Lyon.



*« Rassemblés sous la même bannière, PROMEOM, nous ambitionnons d'être plus efficaces, et de mieux faire valoir la prévention et la santé au travail : un champ d'étude et d'expertise exigeant, motivant, utile pour les collaborateurs des entreprises et pour les employeurs. À ce titre, notre vocation, notre mission, sont d'intérêt général. Ensemble, nous construisons la santé au travail de demain, centrée sur la prévention et sur l'humain. »*

Luc MARTINOD, Président PROMEOM

\* Source INSEE : Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2021 (EPCI métropole de Lyon) : 755 113

## CARTE D'IDENTITÉ CHIFFRES CLEFS

SIÈGE : 213 rue de Gerland - 69007 Lyon  
Luc MARTINOD, Président PROMEOM



- 40 000 entreprises adhérentes dont 86.30 % TPE ; 13.08 % PME ; 0.33 % ETI, NC : 0.28 %
- 550 000 salariés suivis
- 40 centres médicaux répartis sur le territoire du Grand Lyon
- 600 collaborateurs, dont 125 médecins
- Chiffre d'affaires 2023 : 25 M d'euros (AST Grand Lyon) ; 24,9 M d'euros (Agemetra)
- 199 600 visites médicales réalisées par an
- 18 866 actions de prévention mises en place par an

A propos de PROMEOM

Issue de la fusion entre Agemetra et AST Grand Lyon, l'association PROMEOM devient au 1er janvier 2025 l'un des acteurs clefs de la Prévention et de la Santé au travail. Avec 40 00 entreprises adhérentes, et plus de 600 collaborateurs, PROMEOM devient un leader de la prévention et de la santé au travail sur la région AuRA et dans les premiers acteurs nationaux.

## CONTACT PRESSE

Claire-Marie Signouret - KAIROS & you  
clairemarie@kairosandyou.fr - + 33 6 14 61 82 95 - @CMSignouret